

# Responsable administratif local (H/F)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) /

Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP)

Statut : Agent de catégorie C

Référence : DAP-SD-01

## Informations générales

Corps / Grade :	Responsable administratif local	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	Travail et insertion professionnelle des PPSMJ	
Groupe IFSE :	1	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la Justice – Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle – Atelier « exploitation agricole » du SEP-RIEP – CD CASABIANDA – 3200 route de Bonifacio – 20270 ALERIA

## Description du poste

### Vos activités principales

Placé sous l'autorité du responsable d'atelier, ce personnel intervient au niveau local sur la gestion administrative et comptable de l'atelier « exploitation agricole » du SEP, ainsi que sur les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de celui-ci.

Il assure à ce titre :

- la gestion administrative ;
- la gestion de la comptabilité :
  - Affecter et inventorier les stocks ;
  - Gérer les charges comptables ;
  - Contrôler, facturer et faire l'interface avec le siège pour les fournisseurs et les clients ;
- la gestion de la relation client et fournisseur :
  - Assurer la ligne téléphonique ;
  - Accueillir la clientèle ;
- la gestion du courrier entrant et sortant ;
- le suivi de parc immobilisation.

### Nombre d'agents à encadrer

A       B       C       Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale      OUI       NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

### Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Ordinateur portable, logiciels spécifiques à la structure.

### Les activités du service

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général (TIG) ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'agence est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure-cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

### **Composition et effectifs du service**

L'ATIGIP est composé de 250 personnels, répartis au siège à Tulle et à Paris, ainsi que dans les ateliers situés sur tout le territoire national.

### **Votre hiérarchie**

Le supérieur hiérarchique direct de l'agent est le responsable d'atelier « exploitation agricole ».

### **Vos interlocuteurs métiers**

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, ce personnel est principalement en relation avec :

- Le responsable d'atelier SEP,
- Les clients,
- Les fournisseurs,
- Les services du siège à Tulle.

## **Votre profil**

### **Vos principales compétences à mettre en œuvre**

<b>Connaissances</b>	<b>Savoir-faire</b>
Environnement professionnel	Expérience sur un poste similaire
Comptabilité générale et comptabilité stocks, clients, fournisseurs	Maîtrise des logiciels bureautiques et spécialisés
<b>Savoir-être</b>	
Rigueur, méthode, adaptabilité, bonnes capacités rédactionnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité, sens des responsabilités, discrétion	

### **Expériences professionnelles antérieures souhaitées**

### **Offres de formation associées à votre prise de poste**

Formation aux progiciels internes

### **Perspectives d'évolution professionnelle**

## Informations complémentaires

**Organisation de travail :** Télétravail possible

**Restauration :** restaurant administratif

**Accessibilité en transport / Parking :** véhicule personnel (parking à disposition)

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p><b>Renseignements et candidature</b></p> <p><u>Sur les aspects techniques du poste :</u></p> <p>M. Thierry CHAMBON 04.95.57.08.11 <a href="mailto:thierry-marcel.chambon@riep-justice.fr">thierry-marcel.chambon@riep-justice.fr</a></p> <p><u>Sur les aspects administratifs du poste :</u></p> <p>Service des ressources humaines 05.55.29.99.40 recrutement@riep-justice.fr</p> <p><u>Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :</u></p> <p>recrutement@riep-justice.fr ATIGIP - Service RH - 11 rue Louisa Paulin - BP 534 - 19015 TULLE Cedex</p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecruite.fr/>